

Gavray Claire

‘La famille à l’épreuve des sociétés’

Mars 2012

La sociologie contemporaine n'est pas un mouvement d'opinion. C'est une science qui s'appuie sur des méthodes rigoureuses pour décrire et analyser l'organisation de la vie en société. Elle s'intéresse aux institutions, aux acteurs sociaux et aux liens entre les sphères de la vie sociale : (famille, travail, emploi, sécurité d'existence, statuts et réseaux sociaux). Elle dissèque les transformations tant du point de vue objectifs 'évolution des formes de familles' par exemple' que du point de vue subjectif (changements de paradigmes et de représentations du monde).

Les inquiétudes quant à l'avenir de la famille et de ses transformations n'est pas neuve. La sociologie a par exemple pris naissance à la fin du 19^{ème} siècle, époque qui a correspondu à de grandes mutations économiques et sociales qui ont suscité autant d'inquiétudes (remise en cause des figures d'autorité de droit) que de promesses (espoir dans un développement économique sans fin).

Aujourd'hui, on évalue positivement la reconnaissance de la valeur des personnes et notamment des enfants. Mais de l'autre côté, on déplore l'affaiblissement des solidarités 'traditionnelles' et on s'inquiète à propos de tendances démographiques récentes qui nous semblent inédites et en rupture avec une longue tradition. Parmi ces tendances, pensons à l'augmentation des unions et naissances hors mariage, au taux de divorce élevé, à la multiplication des familles monoparentales et recomposées, au report de l'âge des engagements de conjoint et de parent.

Il est utile et intéressant dans un premier temps de réaliser que les types et les fonctionnements familiaux ont pu différer en fonction des époques qui se sont succédé mais qu'on peut aussi retrouver des constantes.

Du côté de la conjugalité, on remarque par exemple que le mariage pour la vie n'est pas une constante historique et culturelle, qu'il n'a pas nécessairement concerné de la même façon tous les groupes sociaux ni même été accessible et légitime pour tous les enfants d'une même famille. On va aussi découvrir que nos aïeux avaient des attentes beaucoup assez restreintes par rapport au mariage qui, pendant des siècles, est resté avant tout un acte de raison dicté par les intérêts et stratégies des familles dans un but d'alliance, d'échange et de transmission de patrimoine. Devant cette situation, à la Renaissance par exemple, s'est développée une conception antinomique de l'amour et du mariage, les deux existant sans être liés. L'échange avec un tiers était par exemple relativement admis. Au 17 et 18^{ème} siècle, l'adultère était assez courant dans les classes dirigeantes qui se donnaient les moyens de concilier amour de raison et amour-romance. Ce n'est donc pas l'idée de l' « amour » qui est nouvelle mais bien celle de l'amour vécu dans l'union conjugale. De leur côté, les familles monoparentales et recomposées ne sont pas une nouveauté: beaucoup de femmes ont dû élever seules leurs enfants. Par ailleurs, la forte mortalité des femmes en couche amenaient de fréquents veuvages et remariages ainsi que la cohabitation d'enfants de divers lits. Au cours de l'histoire, de nombreux enfants ont quitté dès le plus jeune âge leur famille, placés chez une nourrice ou en apprentissage chez un patron ou dans une entreprise partenaire. Les jeunes gens ne pouvaient former leur propre famille qu'avec l'assentiment du groupe (certains se voyant refuser le droit au mariage, souvent en vue de ne pas scinder le patrimoine ou de fournir aux autres institutions que la famille (armée par exemple) une main d'œuvre dévouée); d'autres ne pouvaient créer leur propre famille qu'après avoir contribué

significativement au revenu de la famille d'origine, c'est-à-dire à un âge déjà avancé. D'autres se retrouvaient soulagées de pouvoir échapper aux noces et ainsi au risque bien réel de mourir en couche....

Pour reprendre les choses dans l'ordre, de manière globale, les historiens et sociologues distinguent trois grands types de famille qui se sont succédés en occident.

La première est la famille traditionnelle que le sociologue François de Singly invite à ne pas confondre avec, la famille moderne qui a prévalu au 19^{ème} et dans la première moitié du 20^{ème} siècle. Si la famille traditionnelle a pu prendre des formes concrètes et des règles de fonctionnement différentes durant les siècles où elle a prévalu, et à une même époque entre les groupes sociaux, elle a été régie par les mêmes principes centraux : une famille plus ou moins large constituée de différents noyaux non isolés et largement placée sous le contrôle de la communauté ; il y avait peu voire pas de séparation entre espace privé et public et l'individu disposait de peu de liberté d'action et de pensée individuelle ; l'organisation familiale se faisait sous l'autorité masculine (François Héritier a mis en lumière le principe de valorisation différentielle des sexes comme troisième principe fondateur à l'origine de l'organisation des sociétés humaines, à côté de la présence d'une forme institutionnalisée de l'union et de l'interdit de l'inceste). Cette conception asymétrique de la valeur des femmes et des hommes, du féminin et du masculin n'a pas signifié pour autant que les femmes n'ont pas part au travail de production à travers les siècles. Au contraire. Dans les campagnes, les différents membres de la famille, quels que soit leur sexe et leur âge, participaient à l'ensemble des activités essentielles pour la survie du groupe. Il était impératif que les femmes sachent tout faire dans la mesure où beaucoup d'hommes partaient sans jamais revenir (guerre....). Dans les villes, il y a des époques les femmes ont largement eu accès aux métiers et corporations ; où on a accepté qu'elles gèrent les entreprises et fassent affaire... A d'autres moments, on a strictement limité leur accès à certaines professions, on a délégitimé leurs savoirs et savoir-faire et on a cherché à les cantonner dans un rôle de reproductrice, avec chaque fois un impact négatif sur les conditions de vie des enfants. Donc, les femmes ont toujours travaillé mais pas n'importe quelles femmes, comme pas n'importe quels hommes ; et pas d'évolution linéaire à ce qu'on a appelé 'l'émancipation des femmes', contrairement à ce que l'on pense souvent.

La famille conjugale 'moderne' émerge quant à elle au passage entre le 18^{ème} et le 19^{ème} siècle. Todd parle à son propos de modèle nucléaire absolu. Il décrit ce modèle comme libéral et inégalitaire. La famille moderne de taille restreinte (père-mère-enfants) est pensée comme stable et elle s'appuie sur le mariage indissoluble. Son organisation est asymétrique et patriarcale. Ce modèle de famille a vu le jour au départ de la pensée économique libérale et dans le contexte historique de l'industrialisation. Ce dernier a demandé de grandes migrations de populations des campagnes vers les villes, des populations souvent pauvres et déstructurées par rapport aux modes de vie traditionnels. Dans un premier temps, il n'existe pas de modèle familial pour ces populations. Dans un processus de survie, pas place ni de temps les concernant pour le mariage ou des rites familiaux sophistiqués : unions de faits, débrouillardise au départ de plusieurs salaires articulés : salaires bas et différents selon l'âge et les groupes sexués. Les conditions de vie difficiles ont amené un style de vie qui a largement été décrit à l'époque comme dépravé et associé à la notion de 'classe sociale dangereuse'. Le modèle de famille conjugale moderne a conjointement été encouragé par les visées philosophiques, morales et sociales de l'église qui s'est largement impliquée dans des

missions de moralisation mais aussi d'aide sociale et de scolarisation auprès des populations pauvres.

Dans un premier temps, le modèle de famille conjugale moderne s'est développé dans la classe bourgeoise et entrepreneuriale. Le but était de permettre à l'homme de se concentrer dans les meilleures conditions sur son activité professionnelle et son rôle public qui a justifié une forte division des rôles. Le pôle domestique, les tâches de soin d'autrui et l'espace de la famille étaient désormais réservés aux femmes et considéré du ressort du féminin. Ce sont des arguments de complémentarité et de hiérarchisation naturelle qui ont été invoqués et dont on a tenté d'aller chercher des preuves par la science.

Ce modèle a placé femmes et enfants sous la responsabilité, tutelle et protection du chef de ménage masculin, ce dernier recevant la charge et le rôle central de pourvoyeur de revenus. Délié des contraintes, l'homme était pensé efficace et concurrentiel dans son travail mais sensé partager équitablement dans la sphère privée. Témoin d'une époque, le fait que les domestiques, dont le nombre n'a cessé de grandir tout au long du 19ème siècle, n'ont pas été considérés comme travailleurs par le système statistique qui a vu le jour à cette époque mais bien classés comme membres de la famille sous la tutelle et responsabilité du chef de ménage. Les servantes dépendaient largement du bon vouloir de ce dernier, ne pouvaient décider seules du retour à la liberté, de leur vie affective et souvent sexuelle.

Le modèle de famille nucléaire a été encouragé progressivement dans l'ensemble des groupes sociaux. Si le travail des femmes était admis tant qu'obligatoire à la survie du ménage, l'espoir est de ramener l'ensemble des femmes à la maison. Les classes ouvrière et 'moyenne' a pour une large part placé ses espoirs dans ce modèle qu'elle voyait comme gage d'amélioration de ses conditions de vie et de promesse de promotion sociale. Les bonnes perspectives de développement économique à la sortie de la deuxième guerre mondiale ont également influencé favorablement la cohésion et l'optimisme autour de ce modèle de famille. Il faut néanmoins souligner que, du fait que la famille était basée sur le devoir et l'honneur et valorisé comme modèle moderne et abouti, les pressions sociales ont été fortes pour cacher, supporter les dysfonctionnements qui voyaient le jour au sein des couples et des familles. La famille était renvoyée à l'espace privé, comme une boîte au sein de laquelle on regarde peu ce qui se passe.

Néanmoins, au moment où ce modèle familial est à son apogée, il est déjà attaqué dans ses fondements par d'autres évolutions. L'Europe qui ne veut plus la guerre se construit au départ des valeurs de démocratie, de liberté et d'égalité entre les humains, ce qui ne permet plus de mettre la moitié de la population sous tutelle.

La société holiste (centrée sur l'intérêt et la volonté du groupe et d'un principe transcendant) a fait ainsi progressivement place une société qui met l'individu au centre. La lutte des femmes pour la reconnaissance, l'autonomie et l'identité s'inscrivent dans ce contexte, en continuité des combats antérieurs menés par des hommes et femmes et des mouvements d'opinion 'progressistes'. Ce mouvement a été porté par un des changements cruciaux de nos sociétés au 20ème siècle, la contraception et le contrôle de la fécondité. Un nombre toujours grandissant de femmes vont progressivement refuser d'être assimilés strictement à un rôle de procréatrice et de mère, cela d'autant plus qu'elles ont de plus en plus accès à un niveau de formation élevé et que les connaissances scientifiques convergent pour mettre à jour les processus de construction sociale du genre (chaque société classe et hiérarchise les qualités et devoirs qu'elle place du côté du masculin et du féminin et fait pression pour que les hommes se conforment au premier pôle et les femmes au second. Ce mécanisme se répète dans les différentes sociétés avec une intensité variable mais surtout avec une différence des contenus définissant chaque pôle, ce qui invalide la thèse de caractéristiques sexuées

naturelles et biologiques). Evelyne Sullerot mais aussi Armand Lequeux, professeur à l'UCL ont par exemple montré comment l'instinct maternel a une histoire non à l'échelle d'un individu mais bien à l'échelle de la civilisation. Les femmes vont réclamer un élargissement des sphères légitimes et des responsabilités qui régissent les pratiques et investissement des deux groupes sexués. Dans un contexte historique qui leur est favorable, les jeunes filles vont investir de plus en plus la scolarité et chercher à rentabiliser connaissances et compétences (durant les guerres, elles avaient servi de main d'œuvre de remplacement puis été renvoyées vers le foyer dans une large mesure).

Ces évolutions ont aussi été précipitées par les besoins nouveaux de l'Economie qui avait besoin de main d'œuvre qualifiée dans un contexte de développement des services et dans une visée de doper la consommation des ménages, ce qui rendait le double revenu bienvenu. De plus, l'augmentation du nombre de travailleurs permettait de mettre ces derniers en concurrence et ainsi de maîtriser l'augmentation des salaires. Dans une première période, du fait des mentalités et du manque d'équipement collectifs de garde d'enfants, le nombre de femmes prenant un emploi salarié est resté assez faible. Dans un second temps, l'engagement professionnel s'est largement arrêté avec la maternité. Les femmes qui ont fait une carrière longue ont souvent dû renoncer à la maternité. Dans tous les cas de figure, le revenu féminin est resté considéré comme un salaire d'appoint. Les politiques familiales et d'emploi ont, décennie après décennie, hésité quant à la voie à suivre devant ces transformations progressives et rapides de la famille nucléaire, devant les impératifs mis en avant par le système économique et l'organisation du marché du travail. Il en a été relativement différemment dans les pays nordiques où une tradition d'éthique protestante a favorisé à la fois l'employabilité des deux parents ainsi que des politiques sociales et familiales sur un modèle démocratique et autour des besoins de l'enfant (pas de développement des modes de garde pour les enfants de moins de deux ans mais une obligation pour le père et la mère de se partager la présence auprès des enfants assortie d'un revenu décent et de garanties de rentrée en emploi par exemple). A noter que dans le contexte qui était le sien, la Belgique a pu mieux soutenir la natalité que d'autres pays (comme l'Allemagne) grâce à la création précoce de structures de garde d'enfants.

Progressivement, dans nos pays, les trajectoires professionnelles des femmes se sont allongées et le modèle suivant de travail promu, admis et intériorisé par et pour les femmes est devenu celui du travail à temps partiel pensé exclusivement au féminin et sous condition de conciliation avec les responsabilités familiales pour elles seules. Le prix à payer a été pour elles non seulement des carrières professionnelles souvent de seconde zone mais surtout une exposition pour elles et leurs enfants à la précarité matérielle lorsque la séparation survenait. A noter que les risques de pauvreté continuent aujourd'hui à être mesurés au niveau du ménage et pas des individus, ce qui occulte l'exposition supérieure des membres disposant des capitaux et des marges de négociation les plus faibles, notamment du fait de responsabilités familiales quotidiennes et d'un accès à l'emploi et aux protections qui accompagne ce dernier inégalement réparti.

Depuis des décennies, les non-paiements des pensions alimentaires ont été tellement courants que l'on a fini par admettre la création d'un service des créances alimentaires permettant d'octroyer des avances sur ces paiements et d'obtenir remboursement par d'autres voies. Conjointement, la hiérarchie forte qui avait été établie entre le masculin et le féminin dans la sphère privée et publique a justifié une sous/dévalorisation statutaire et financière systématique des tâches, responsabilités, compétences et métiers placés du côté du féminin. Cet état de fait s'est soldé, par ricochets, à une fragilisation de l'idée de famille mais aussi de

la précarisation des conditions de vie de nombreuses familles. Cela est resté vrai même si les nouvelles générations d'hommes ont progressivement fait valoir de nouvelles revendications : un droit à l'affectivité, à profiter de leurs enfants, à développer une identité autre que professionnelle, un statut autre que celle de pourvoyeur de revenu.

Le modèle de famille qui est apparu en troisième lieu, appelé **famille contemporaine ou post-moderne** a donc pris ses racines dans la seconde moitié du 20^{ème} siècle au départ des évolutions qui viennent d'être évoquées. Il a remis en question le principe d'autorité non discutable. Il a entre autre légitimé le principe de fonctionnement égalitaire entre les groupes sexués même si, sur le terrain, les évolutions sont restées lentes, incomplètes et sous tension. Par ailleurs, si le citoyen a été reconnue comme sujet de droit, en même temps, il a été de plus en plus rendu responsable des situations et risques qui se présentent à lui. Chacun est sommé de faire les 'meilleurs' choix 'rationnels' en matière de comportements, d'attitudes et de valeurs. Cette situation est loin de signifier totale liberté et insouciance et ne se fait pas sans fatigue ou stress, selon le sociologue Jean-Claude Kaufmann.

Ces évolutions comme les mutations économiques en cours vont jouer tant sur la représentation de la famille que dans son fonctionnement et ses structures. Prenons un exemple : celui des temporalités familiales. Dans les golden sixties, les perspectives économiques et d'emploi étaient bonnes pour les jeunes, principalement les jeunes hommes qui quittaient l'école, ce qui a permis l'entrée simultanée dans la vie professionnelle et dans les engagements de conjoint et de parent. Les ambitions scolaires et professionnelles légitimes des filles restant en retrait, elles s'engageaient plus jeunes que les jeunes hommes dans la création d'un foyer. Progressivement, l'allongement de la scolarité a commencé à faire reculer dans le temps le moment du triple passage. Simultanément, la contraction de la croissance économique et le développement d'un chômage structurel ont mis en concurrence les groupes d'âge, ont fait pression sur les statuts et salaires de départ. L'intégration des jeunes dans la vie adulte s'en est trouvée fragilisée et retardée. Les jeunes peu qualifiés ont vu se détériorer les conditions favorables à la création d'une famille, cela alors qu'ils représentaient le groupe majoritaire adhérant à ce moment au modèle de famille moderne. Les jeunes qualifiés ont pris de plus de temps à consolider leur curriculum vitae. Après avoir été retardée, la période d'entrée est devenue un processus incertain avec des aller-retour (impératifs de flexibilité et de mobilité sans cesse accrus, concentration des emplois dans les pôles urbains où l'offre de logements adaptés et à prix raisonnable est de plus en plus Tous ces éléments vont avoir un impact sur les choix et temporalités démographiques et familiales. Ils vont aussi créer des tensions intergénérationnelles. Certains jeunes vont rester ou même retourner longtemps chez leurs parents, parfois par confort et facilité, parfois par stricte nécessité. D'autres vont se retrouver dans des situations de nomadisme et à risque de désinsertion sociale élevé. D'autres jeunes encore vont vivre sur une longue période en collocation avec d'autres jeunes pour réduire les frais de logement. Ils vont alors développer des types de sociabilité, des réseaux et des projets complémentaires (et parfois concurrents) à la famille. Ces éléments ont contribué à l'avènement d'une nouvelle conception de famille : relationnelle, affective et élective, fonctionnant comme un réseau sensé venir en appui des trajectoires individuelles.

La famille contemporaine se présente comme désinstitutionnalisée et elle-même incertaine selon l'expression de Louis Roussel. Le mariage comme la vie en couple sont devenus contractuels, valorisés comme choix personnel et non comme obligation sociale ou familiale. Tout le monde ne renonce pas nécessairement au mariage mais on le reporte de plus en plus souvent après la naissance du premier. Pour exemple en Belgique, en 2010, 47 % des naissances se sont déroulées hors mariage ; cette tendance est générale à de nombreux pays européens. Le mariage est alors présenté par ses acteurs comme un acte particulièrement

réfléchi, authentique. Le mariage vient couronner l'espoir de la réussite non seulement du couple mais celle d'une triade harmonieuse père-mère-enfant(s) (mais ce projet est bien présent au sein des couples qui n'institutionnalisent pas leur union). De ce fait, les attentes vis-à-vis du mariage sont devenus énormes (pas de renoncement général aux valeurs de fidélité, du moins tant que la relation dure ; demande forte de vérité, de transparence). On peut voir que les durées du couple et du mariage dépendent aujourd'hui largement de l'état des relations affectives et de consensus, ce qui les fragilise et va expliquer l'augmentation des divorces et des séparations. Les enquêtes montrent comment les premières mises en couple renvoient toujours quelque part au mythe du Prince charmant et on peut voir que peu de choses sont discutées à l'avance quant à l'organisation concrète à mettre en place quand l'enfant paraît. Le choc se produit quand la réalité du quotidien se confronte à deux forces en tension : d'un côté, le principe de démocratie et d'égalité entre partenaires et; de l'autre, l'effet de deux socialisations et fonctionnements encore largement teintés par le genre. Ainsi, de nos jours, le pic des séparations ne se situe plus majoritairement au fur et à mesure que le couple 'lasse' mais vers 3-4 ans d'existence devant les difficultés de partage des opportunités et responsabilités concrètes de chacun. Ce qui est décrit comme pesant ce n'est pas toujours avant tout la charge objective des enfants mais le regard et les réflexions du partenaire qui apportent la désillusion par rapport au modèle théorique et idéal de couple intériorisé. On remarquera à ce propos que la remise en couple après rupture s'accompagne souvent plus souvent de négociations précoce et d'un partage plus égalitaire des tâches et missions.

A l'autre bout de la trajectoire de vie, on voit augmenter les divorces et séparations. 20% des divorces surviennent aujourd'hui après 25 ans de mariage et l'âge du passage à la retraite apparaît comme une période délicate. L'allongement de l'espérance de vie en bonne santé après le départ des enfants, le repli parfois brutal sur une vie familiale étriquée en concurrence avec une vie sociale riche et la diminution du '*Qu'en dira-t-on ?*' peuvent expliquer cette nouvelle tendance. On estime qu'entre 40 et 50 % des couples qui se marient aujourd'hui fêteront leur noce d'or. Les chiffres relatifs au taux de divorce donnent faussement l'impression d'une tendance beaucoup plus marquée parce qu'ils sont souvent mal interprétés. A ce propos, il faut savoir que le taux de divorce ne nous renseigne pas sur la durée des couples ; il est calculé comme le rapport entre le nombre de divorces et le nombre de mariages actés sur une même année civile. Il est aujourd'hui égal à 3.0 en Belgique, plus haut que la moyenne européenne. Mais il est directement tributaire de la forte de décroissance du nombre de mariages.

Les recherches sociologiques ont mis en lumière différents types de fonctionnements familiaux selon le degré et fusion ou d'autonomie des partenaires, le degré d'ouverture du couple vis-à-vis de l'extérieur et l'importance accordée à l'expressivité ou au normatif. Ces types de fonctionnement ont été classés au départ d'analyses typologiques pour en réduire la complexité et en faciliter la compréhension. On voit que le type de fonctionnement familial reste socialement ancré et cet ancrage social garde la trace de la famille moderne. Au départ des tendances statistiques qui apparaissent, on remarque par exemple plus souvent de couples fusionnels, fermés sur l'extérieur et rigides, valorisant les rôles sexuels distincts au sein de la population la moins diplômée. A l'autre bout de l'échelle sociale, on trouve par contre plus de couples fonctionnant sur le mode 'parallèle'. Le type de fonctionnement de couple le moins à risque de conflits et rupture a été rangé par le sociologue suisse Jean Kellerhals sous le label 'compagnonnage'. Ici, le 'couple', le 'nous' constitue un élément important qui donne la dynamique au groupe familial. Ce dernier est ouvert sur l'extérieur et non replié sur lui-même et favorise l'expressivité et le partage plutôt que la normalité ou l'institution. Ce type de fonctionnement qui donne le plus de satisfaction à ses membres se retrouve le plus souvent au centre de l'échelle sociale et professionnelle : quand les deux membres du couple ont un

niveau de diplôme élevé mais sans excès, au sein de deux carrières moyennes leur donnant à tous deux accès à un emploi à temps plein mais sans nombre d'heures de travail excessif, dans des métiers permettant une organisation temporelle et une présence alternée auprès des enfants, quand les revenus d'emploi sont assez proches et lorsque le partage des tâches quotidiennes est assez égalitaire et volontaire. La situation semble ainsi plus facile quand le pouvoir de négociation des partenaires est assez proche et quand les pressions extérieures ne sont pas excessives.

En opposition, les deux pôles sociaux extrêmes se retrouvent sous pression, notamment du fait de l'homogamie (même origine) sociale et culturelle des conjoints. D'un côté, on note une insécurité professionnelle, financière, statutaire bien présente ; une crise identitaire des hommes qui se sentent disqualifiés par rapport aux générations précédentes et une difficulté des femmes à rejoindre le monde du travail. Tout cela crée des tensions dans les familles. A l'autre bout de l'échelle sociale, on trouve plus souvent deux activités professionnelles où l'on ne compte pas ses heures de travail et où les femmes restent largement plus exposées aux défis de l'articulation vie privée-vie publique (à noter que l'on remarque de nos jours une augmentation des situations où la trajectoire féminine va être promue du fait d'un niveau d'étude plus élevé). On remarque avec les maternités une désillusion progressive de femmes qui se confrontent à une organisation professionnelle toujours conçue au masculin, à une organisation familiale qui fait reposer le soin d'autrui et l'organisation de la famille principalement sur elles, aussi au jugement social selon lequel l'exploitation sociale se résumerait aujourd'hui à celle de l'exploitation de femmes par d'autres femmes. De nombreuses femmes instruites et séparées disent aujourd'hui ne pas renoncer à la perspective de revivre une relation affective positive et intense mais se refusent de vivre à nouveau les pressions du couple au quotidien. A noter qu'on voit actuellement que certaines de ces mères vont regagner du temps et de l'autonomie du fait de l'extension du système de gardes alternées. Cela va permettre de relancer leurs projets personnels, d'augmenter le bien-être financier de la famille mais cela va aussi parfois permettre des relations moins fusionnelles à l'enfant.

Contrairement à ce que l'on entend souvent, les recherches montrent que les jeunes femmes restent toujours aujourd'hui les alliées de la famille et des valeurs de solidarité. Elles ne se placent pas dans une logique revancharde ou de domination de l'autre groupe sexué mais revendiquent une cohérence entre le principe d'égalité et sa matérialisation. Nous voyons bien ici comment l'impératif de reconnaissance se retrouve au cœur des relations de couple, comme il se retrouve plus généralement au cœur des identités contemporaines. Selon le philosophe et sociologue Axel Honneth, l'attente et le besoin de reconnaissance s'avèrent désormais centraux. Le processus de constitution d'un soi authentique passe par la reconnaissance et l'approbation du regard d'autrui dans l'ensemble des espaces sociaux. Honneth décrit trois modes de reconnaissance réciproques désormais indispensables : la reconnaissance amoureuse et affective, la reconnaissance juridique et la reconnaissance culturelle.

Tous les sondages montrent que dans le monde incertain et concurrentiel, les différentes générations s'accrochent bien à l'idée d'une famille 'refuge', garante non seulement d'égalité économique mais aussi psychique et affective. L'indignation émotionnelle contre la violence au sein des couples témoigne de ce refus d'infériorisation, de contrôle et de domination de l'un par l'autre. Tout se joue dans un subtil et difficile dosage entre le 'nous' conjugal et le 'je' personnel, ce que le sociologue de Singly a résumé dans l'expression 'libres ensemble'. La famille est ainsi devenue une association volontaire, plus ou moins institutionnalisée, où chacun doit pouvoir satisfaire ses besoins et aspirations personnelles par des démarches volontaires et à travers des alliances et associations choisies, où chacun va doser la part de ce

qu'il partage et de ce qu'il garde pour lui, en termes de temps, d'intimité, d'échanges d'informations. Sa prolongation est sujette à des réévaluations constantes et à des exigences de cohérence et de fidélité par rapport aux projets et conventions de départ. Devenir une personne à part entière requiert un travail constant sur soi comme les identités conjugales ne sont pas données d'avance. C'est un long travail de construction qui peut se solder par un échec et est encore aujourd'hui le plus souvent vécu comme tel, et non comme sans importance.

Comme nous le voyons, l'analyse sociologique contemporaine a fait éclater la boîte 'famille' pour voir ce qui se passe et se joue à l'intérieur de celle-ci. Les sujets d'analyse que l'on peut suivre sur la durée ne sont pas les familles mais bien les personnes au fur et à mesure de leur trajectoire de vie singulière, cela dans la mesure où même ce que l'on avait rangé sous le label de 'cycle de vie' ne tient plus la route au vu de la diversification des biographies. Ce que certains considèrent comme nouveaux types de familles sont en fait, comme précédemment dans l'histoire, des étapes successives (parfois longues, parfois courtes) par lesquelles passent un nombre grandissant d'individus, enfants et adultes. Ils ne doivent pas être considérés comme types de familles 'alternatifs', qui auraient été choisis comme tels. De même on ne peut les analyser et en évaluer l'efficacité ou les impacts de manière séparée et sans tenir compte de leur succession temporelle, de leur durée, de leur composition et de la manière dont elles 'exposent' leurs différents membres.

La famille apparaît comme un lieu de relations fluides et mouvantes où les liens d'intimité prennent sur les liens du sang. Ce qui compte, c'est ce qui s'y vit et s'y fait et s'y partage au sein d'une même génération et entre générations, quelles que soient les formes juridiques. Le but de faire famille n'est plus définitivement plus de soutenir l'ordre social. La tolérance a augmenté sur les dernières décennies au niveau de la reconnaissance des droits humains et des choix électifs, y compris de sexualité ou de genre des personnes, ce qui a encore diversifié les types de familles.

Former famille ne demande plus systématiquement pour un couple de vivre ensemble (ce qui n'est pas non plus nouveau dans l'histoire). On peut voir que les personnes s'adaptent de façon proactive ou réactive aux situations. Ainsi un nombre grandissant de personnes se disent 'en couple' tout en ne vivant pas de façon régulière ou journalière sous le même toit et cela pour diverses raisons. Ces situations ne se rapportent plus principalement aux femmes de marins ou pas aux situations de second ménage à côté du ménage légitime où une concubine attendait parfois leur vie durant et sans beaucoup de garantie pour elle et ses enfants. Certains adultes font aujourd'hui le choix de se voir régulièrement sans partager le quotidien dans l'optique de ne pas voir la monotonie s'installer. Ce que montrent par ailleurs les recherches sociologiques récentes, c'est l'extrême importance des habitudes et des routines qui cimentent les couples mais qui, quand la crise ou le désamour surviennent, volent en éclats l'une après l'autre. D'autres types de personnes se retrouvent dans la situation de 'living apart together' alors qu'elles nouent une relation stable après séparation, cela pour montrer à leurs enfants qu'ils sont leur priorité première ou parce que ces derniers montrent une opposition marquée à un nouveau projet de vie de couple pour leur parent. C'est aussi le cas de seniors, veufs notamment, qui retrouvent dans cette solution l'affection et la vie sociale sans renoncer à leurs habitudes, à leur pension de veuf/ve et à leur fidélité envers leurs enfants. C'est encore le cas de personnes aux études ou dans la vie professionnelle qui doivent habiter loin de l'autre pour cause de formation ou d'emploi éloignés (conséquence de la mondialisation et de la contraction des distances). Notons qu'aujourd'hui, le fait de vivre isolé ne signifie pas/ plus de manière aussi automatique que dans la période précédente vivre la solitude. Des réseaux,

tribus et solidarités se créent à côté des familles mais ici aussi souvent, sous le mode électif et temporaire.

Toutes ces transformations expliquent qu'on est arrivé à une définition très large de la famille dont celle donnée par Anaut en 2005 : '*La famille contemporaine est un groupe de personnes vivantes ou décédées habitant ou non ensemble et reliées par des liens biologiques, sociologiques, affectifs ou légaux*'.

La présence d'enfant n'est pas en tant que telle mentionnée dans cette définition. Et pourtant, à côté des droits de l'enfant est bien apparu un droit à ne pas vouloir d'enfant et un droit à en avoir un à tout prix pour ceux qui en désirent. Ainsi, si certains adultes renoncent délibérément à la parentalité, d'autres surinvestissent le projet. On a assisté à une multiplication des conceptions et naissances assistées sur la dernière période ainsi qu'à une diversification des autres manières d' « accueillir » un enfant (parfois de payer sa conception). On assiste ainsi à une fragmentation du terme 'parent'. Le père n'est pas nécessairement le mari de la mère ; le père et la mère ne sont pas nécessairement les géniteurs, ce qui -dit en passant- n'est pas une nouveauté historique.

Le mot 'parent' renvoie aujourd'hui à un ensemble fluide de pratiques et d'attentes sociales. Les parents sont aujourd'hui largement discrédités car présentés comme portés par un hédonisme à tout craindre et par un mode d'éducation laxiste. Conjointement, sur la dernière période, on a vu émerger le rôle du père et de la parenté duelle. Ce mouvement a été notamment encouragé par les nouvelles réglementations et tendances en matière de divorce par consentement mutuel et de garde partagée. Néanmoins, les études montrent que les groupes sociaux les moins favorisés peuvent moins profiter des effets de pacification de ces mesures au vu des difficultés auxquels ils sont confrontés. En même temps que la liberté est donnée aux personnes et aux familles, on remarque que l'état surveille les dérapages et met les familles sous le projecteur, s'ingère dans les pratiques éducatives. Les classes défavorisées ont à nouveau tendance à être montrées du doigt parce que ne suivant pas ou ne pouvant pas suivre le modèle parental désormais reconnu. On remarque dans les faits que le double salaire est devenu le plus souvent nécessaire à une vie digne pour les familles mais un nombre très significatif d'entre elles n'y ont pas accès.

On insiste aussi désormais sur la nécessité de devenir parent, d'évoluer en tant que parent, ce qui tend à insécuriser les jeunes parents par rapport à ceux des générations précédentes qui apprenaient sur le tas sans autant d'angoisses et d'interrogations. *La parentalité est un néologisme datant de la fin du XXème siècle, issu de la sphère médico-psycho-sociale, pour définir non la parenté en elle-même mais la fonction d'être parent dans ses aspects juridiques, politiques, socio-économiques, culturels et institutionnels*. Avec l'avènement de la famille contemporaine, on a progressivement pu aborder les côtés obscurs de la famille, par exemple les discriminations émanant de la hiérarchie établie entre les enfants selon leur statut (légitime, illégitime....) ou les abus avérés portés aux enfants au sein des familles. En même temps, les pressions de 'bon parent' sont d'autant plus fortes. Le mot 'parent' renvoie aujourd'hui à un ensemble fluide de pratiques mais aussi d'attentes sociales. Certains groupes de population se trouvent déstabilisés par cet état de fait et vont participer à discréder l'ensemble des parents contemporains qui sont présentés comme portés par un hédonisme à tout craindre et par un mode d'éducation définitivement laxiste et à idéaliser un passé largement imaginaire. La jeune génération de parents exprime qu'elle se sent meurtrie de cet état de fait qui, à son tour, accélère sa perte de confiance en sa capacité d'être parent. Selon

Jean-François le Goff, les systèmes média ont eux-mêmes colonisé le monde vécu des relations parent-enfant en la ravageant par la fameuse ‘crise d’autorité’ et en jouant sur le sentiment d’insécurité. Le retour à l’autorité est souvent présenté comme LA solution miracle aux problèmes sociaux. Quelle que soit la partie du globe, c’est aujourd’hui un leitmotiv s’appuyant sur une double contrainte : la valorisation du passé comme paradis perdu et à la fois rejet méprisant.

Conjointement, sur la dernière période, on a vu émerger le rôle du père et de la parenté duelle. Ce mouvement a été notamment encouragé par les nouvelles réglementations et tendances en matière de divorce par consentement mutuel et de garde partagée. Néanmoins, les études montrent que les groupes sociaux les moins favorisés peuvent moins profiter des effets de pacification de ces mesures au vu des difficultés auxquelles ils sont confrontés. En même temps que la liberté est donnée aux personnes et aux familles, on remarque que l’état surveille les dérapages et met les familles sous le projecteur, s’ingère dans les pratiques éducatives. Les classes défavorisées ont à nouveau tendance à être montrées du doigt parce que ne suivant pas ou ne pouvant pas suivre le modèle parental désormais reconnu. En fait, la mission d’éducation devient de plus en plus complexe que la transmission des savoirs n’est plus verticale de l’adulte vers l’enfant ou de l’aîné vers le plus jeune ; que l’enfant apprend à l’adulte à être parent et que les savoirs transmis horizontalement par d’autres sphères deviennent majoritaires. L’anthropologue de la famille Goody (Université de Cambridge) souligne que dans nos sociétés modernes, l’ensemble des missions liées à la parentalité (concevoir et mettre au monde ; donner une identité, nourrir ; éduquer, garantir l’accès au statut d’adulte) a largement reposé sur les géniteurs, situation que les études anthropologiques ne retrouvent pas dans l’ensemble des sociétés où ces tâches se retrouvent le plus souvent dispersées entre différents acteurs et cela sans que cela pose de réels problèmes, mais cela à la condition que ce soit institué, légitimé par la société. On ne peut que souligner les exigences fortes faites aux familles et notamment aux mères, alors que le contexte ambiant fragilise par ailleurs les ménages et personnes qui consacrent du temps et de l’énergie à l’éducation et à la présence auprès des enfants. La pression et les exigences sont également d’autant plus fortes que, en devenant rare, l’enfant en devenu d’autant plus précieux. De plus, le seul lien familial durable devient celui qui relie le parent à son enfant, ce qui explique que la parenté a ainsi pris le pas sur la conjugalité dans ce qui constitue la famille.

Le terme de ‘parenté’ se différencie aujourd’hui d’autant plus de celui de ‘parent’ qu’il insiste en plus sur la valeur du réseau étendu de personnes ‘ressource’ pour l’enfant, au-delà des seuls géniteurs ou parents. Les grands parents jouent par exemple un rôle essentiel. Quand des arguments financiers justifient de retarder l’âge du départ à la retraite, le calcul ne prend pas en compte les services rendus par les sujets de cette tranche d’âge souvent pris en ‘sandwich’ entre les besoins des jeunes et ceux de leurs vieux parents. Or le temps libéré est significativement mis au profit des familles et plus largement la cohésion sociale (travail bénévole, engagement communautaire...). La tendance générale actuelle est clairement vouloir compenser les coupes sociales présentées comme obligatoires et souhaitables en responsabilisant les familles mais sans toujours apporter le soutien nécessaire pour ce que ce scénario soit possible et efficace. Les économies faites d’un côté peuvent être reperdues de l’autre côté quand on gère séparément les problématiques familiales, sociales et d’emploi. Fortes pressions sur les femmes.

Selon M. Ferrand, la charge mentale et matérielle de la famille continue à peser largement sur les femmes. Des forces sont à l'oeuvre pour les garder dans ce rôle et cela d'autant plus que la psychologisation de la société fait de l'investissement parental la condition de réussite des enfants. Les recherches confirment qu'une pression croissante s'exerce sur l'ensemble des familles et des enfants dont les capitaux sociaux et culturels restent néanmoins très inégalement répartis entre les groupes sociaux. Si l'importance du patrimoine a progressivement diminué par rapport au passé, elle a laissé la place à l'importance de la réussite scolaire comme outil de positionnement social et statutaire. Les normes et outils éducatifs qui se développent sont là non seulement pour aider au développement harmonieux des enfants mais également pour mettre les enfants et les familles en concurrence. Déjà en 1984, le sociologue Robert Castel parlait du passage de la lutte des classes à la lutte des places, soulignant de manière prémonitoire la volonté d'occulter et de rendre illégitime une analyse en termes de domination ou même d'inégalités sociales. De nombreuses recherches ont montré combien la faillite du système communiste et l'ouverture des frontières de l'Est ont favorisé l'avènement du capitalisme triomphant, la concentration du pouvoir et des richesses ainsi que la mise sous tutelle des états et sociétés civiles. Les familles et les différents groupes sociaux se retrouvent clairement mis en concurrence mais en même temps, l'idéologie centrale de nos sociétés mondialisées (appelées post-capitalistes) a cette force qu'elle n'a pas plus besoin d'imposer de l'extérieur ses impératifs et les fonctionnements qui l'accompagnent : valorisation du court terme et de l'éphémère, impératif de flexibilité temporaire et géographique sans limite, règle de la concurrence avec de moins en moins de garde-fous ; fragilisation de l'emploi salarié comme des autres sphères (famille, éducation) et exposition généralisée au marché.

Le fétichisme de la marchandise s'est clairement imposé selon Wallerstein dans l'économie mondiale. On peut par exemple voir comment la sexualité et l'intimité de couple sont marchandisées, ce mouvement étant favorisé par la concentration de personnes sans attaché au sein des grandes villes qui ne sont plus adaptées aux familles (vu leur organisation, le prix de logement). On peut remarquer un grand nombre de messages mettant la performance et l'excitation comme dimensions centrales de la sexualité humaine, au détriment de relations affectives.

Les célibataires disposant de temps et de revenus sont ciblés par les publicitaires et organisateurs de réseaux sociaux marchands. Il en va de même pour les 'double income, no kid'. On va mettre les choix de vie et de trajectoire en concurrence de la sorte et on va pousser les gens à penser en fonction de leur propre groupe et intérêts. Les systèmes d'assurance ont déjà largement délégitimé et détrôné les systèmes de mutualité des risques basés sur un principe de solidarité. La logique de choix rationnel s'accompagne d'un refus de payer pour les situations, les choix qui ne seraient pas les siens. Les conducteurs prudents ou au profil prudent ne devraient plus payer pour ceux à haut risque d'accident. Les non fumeurs pour les problèmes de santé des fumeurs. On voit aussi poindre la revendication de groupes de personnes qui ne veulent pas d'enfant de ne pas payer et contribuer aux finances publiques pour ceux qui ont fait l'autre choix. Le rôle d'aide publique aux familles est mis sous tension par le fait que certains veulent faire de l'enfant un bien, un investissement et un risque strictement privés, ce qui est là tout à fait nouveau dans l'histoire. On remarque des crispations et des dangers de retour en arrière, notamment dans la subvention d'équipements collectifs ou de dispositifs efficaces permettant la libération de temps familiaux pour les deux parents. Les états rechignent à appliquer des mesures européennes minimalistes à ce niveau (par exemple un allongement du nombre de jours de congé parental très mal payés) et qui, de ce fait, ne peuvent pas facilement mener aux changements de fond nécessaires. Les pressions financières sur les états et la crispation autour d'arguments identitaires et de diversité

facilitent par ailleurs, y compris dans nos pays, un retour à une vision naturaliste des groupes sexués ou ethniques. Cette évolution est encore accentuée par une autre marchandisation, celle du soin d'autrui et de la solidarité intergénérationnelle. Cela représente un vrai danger qui reste néanmoins peu perçu par une large part de la population : danger pour la qualité et le caractère démocratique des services rendus mais aussi pour ceux (surtout celles) qui prodiguent ces services. Tout au long du 20 ème siècle, on a pu vérifier que le fait de considérer les métiers et prestations de care (soins d'autrui) comme en droite ligne des savoirs-faires et compétences féminines (ou ethniques) naturelles a permis ne pas payer ces services au juste prix. Désormais, le but est clairement annoncé de créer de nouvelles niches pour les investisseurs en employant à bas prix des travailleurs du care, notamment ceux mis sous pression par les politiques de 'workfare' (aide publique contre obligation de rejoindre le marché du travail). On remarque que les travailleurs concernés ne sont pas/plus nécessairement capables d'offrir une vie digne à leurs enfants et en tout cas pas en mesure d'acheter pour leur famille les services qu'eux-mêmes produisent, ce qui fragilise encore davantage leur famille. Selon Jean-François le Goff, les modifications récentes du marché du travail représentent la spécificité inquiétante d'encore accentuer la hiérarchisation entre masculin et féminin et la polarisation professionnelle par groupe sexué à travers le monde. On assisterait selon lui à *la mise en place d'un fossé entre d'une part les hommes en arme (militaires, policiers privés, miliciens, vigiles, gardiens de gangs, voire traders) et d'autre part les femmes s'occupant des services (femmes de ménages, assistantes en tout genre), ces deux aspects se renforçant symétriquement. Plus il y a d'hommes en arme, plus il y a de femmes de service.* La famille serait dans certaines régions du monde désertées par les hommes ; ou par des femmes obligées de s'exiler pour assumer la survie de leurs proches. Contrairement à ce qu'on peut penser, le travail et l'exploitation des enfants continuent à s'accroître dans le monde. Selon Falquet aussi, toutes ces évolutions vont perpétuer l'exploitation et la violence vis-à-vis des femmes et des enfants, aggravant la vulnérabilité et la précarisation des familles. La famille tend déjà à ne plus être le cadre de vie de nombreux habitants de la planète. Il y a un fossé entre ceux et celles qui peuvent expérimenter en toute sécurité et malgré les difficultés de nouvelles formes de relations possibles et ceux et celles dont le mode de vie est imposé, précaire, accumulant les traumatismes, les humiliations, les séparations et ruptures non souhaitées.

Les analystes oscillent aujourd'hui entre une vision très pessimiste et moyennement optimiste quant à l'avenir. Certains analystes, dont Wallerstein, développent une vision sombre des évolutions, prévoient une période noire qui sera celle de la désintégration du processus historique capitaliste au départ de violences et haines perverses. D'autres observateurs croient en une certaine capacité du 'système famille' à jouer le rôle nécessaire d'analyseur critique important du système monde actuel. Selon eux, ce système pourrait, dans un sursaut de lucidité, travailler efficacement à ce que les relations humaines entre petits et grands, jeunes et vieux, hommes et femmes, natifs et non natif, puissent s'émanciper et de l'autoritarisme et de la marchandisation pour articuler autonomie, respect et solidarité à travers une formidable créativité.

Selon Gilles Pronovst et ses collègues dans un ouvrage de 2008 intitulé 'La famille à l'horizon 2020', deux scénarios différents sont possibles et l'avenir n'est pas attendre mais à construire.

Le premier dans une vision pessimiste : **la famille sous perfusion**, c'est-à-dire une famille en crise sous les tensions de l'économie et du marché du travail ne permettant pas de préserver

les liens familiaux. ; régime du ‘chacun pour soi’ avec dualisation accentuée de la société et des milieux de vie ; les seules avancées du droit portant sur les libertés individuelles et l’état assistant impuissant à ces évolutions. Un tel scénario pèserait inévitablement sur la natalité.

Le second scénario : **la famille résiliente.** Dans ce cas se profilerait un redéplacement économique, politique et social donnant à la famille et aux familles concrètes une certaine marge de manœuvre. Les tensions économiques seraient moins fortes, les liens familiaux moins fragilisés et la démographie moins incertaine. Les valeurs de tolérance et de solidarité garderaient la cote. On assisterait à une mobilisation privée et publique des familles et en faveur des familles, l’état s’appuyant sur des expériences communautaires et les favorisant et arrivant à arbitrer les valeurs individuelles et collectives et les intérêts économiques et sociaux. Dans ce cas de figure, la famille serait confrontée à un sursaut intergénérationnel où l’état soutiendrait les transferts et pratiques d’entraide familiale et extrafamiliale.